FAPEE
Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger

DECLARATION LIMINAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEFE
27 NOVEMBRE 2025

En Représentation de tous les membres de la FAPEE, nous abordons ce conseil d'administration avec amertume.

Notre lecture de l'ordre du jour nous force à réaliser que l'agitation de l'été a laissé place à une certaine routine. Avec peut-être la surprise contenue au point Deux (j'y reviens dans quelques instants). Notre fédération s'est pourtant unanimement mobilisée autour de propositions concrètes pour l'avenir du réseau. Les promesses de consultations, l'espoir d'une collaboration pour esquisser des solutions, s'est concentrée sur deux entrevues. Elles ont été constructives mais je n'ai aucune indication aujourd'hui que nous avons été entendus et que les pistes explorées ont été ou seront suivies d'effet.

L'enchainement de désillusions des quinze derniers jours suffirait à illustrer l'absence de concertation. J'y inclus la réunion avec le MEAE avec les représentants des parents qui devait servir de point d'étape et qui a été annulée en dernière minute et sans motif précisé.

En voilà suffisamment pour ramener les membres de notre fédération 6 mois en arrière, ou 6 ans. Dans le même dénuement de transparence et de visibilité qu'à l'annonce brutale du transfert aux établissements des charges du régime de pension civile des détachés et résidents…

Si les informations véhiculées par voie de presse ont un fond de validité à l'heure où nous nous parlons, alors nous allons revenir sur le même sujet avec les mêmes artifices envisagés. Et seule la temporalité aura changé.

Les membres de ce conseil ne devraient pas se leurrer, les mêmes causes produiront les mêmes effets. Pour ma part, je n'attends rien d'autre des membres de la Fapee qu'une même réaction, amplifiée par les promesses d'une réflexion de fond sur l'organisation et l'avenir du réseau d'enseignement Français à l'étranger.

Les familles que nous représentons sont unies dans leurs craintes pour l'avenir :

- Les **parents d'établissements à but lucratif**, souvent déçus et amers, qui paient un label « enseignement français » sans bénéficier d'un service à la hauteur notamment lorsque certaines homologation ont été accordées peut être un peu trop vite,
- Les **parents du réseau de la Mission Laïque Française (MLF)**, confrontés à un manque de transparence et de dialogue qui ne leur permet pas d'entrevoir de quoi l'avenir de leur établissement sera fait.
- Les **parents des établissements en gestion directe**,
    - Dont le lien avec la France est si omniprésent qu'elles ne peuvent comprendre le désengagement qu'elles sont forcées de constater.
    - Une large cohorte résignée qui voit comme seule issue une école française faite pour les riches. Sans renouveau dans ce qui est proposé aux élèves ni dans les infrastructures qui ne sont pas à la hauteur des tarifs (déjà et bientôt) pratiqués.

- Les **parents gestionnaires** des établissements conventionnés ou partenaires,
    - Qui déplorent le manque de visibilité et de transparence dans les mesures financières systématiquement imposées sans concertation.
    - Qui se sentent incompris – voire insultés – lorsque la seule option envisagée est l'augmentation des frais de scolarité par des mécanismes qui ne respectent ni les requis de la gouvernance locale, ni pour les établissements conventionnés, l'esprit de certains points de la convention.
      Il est très clairement exprimé par nos comités de gestion que le transfert des pensions civiles c'est non. L'impôt d'équilibrage en contournant l'article 12 de la convention : c'est non.

  N'oublions pas que les familles sont une part incontournable du financement du système. Et si la modélisation des mesures sort l'agence d'une impasse budgétaire, ce n'est pas pour autant qu'elles sont assorties de garantie de résolution des problèmes de trésorerie.

La FAPEE réclame depuis toujours d'en faire davantage sur la transparence et la prévisibilité.

Je fondais de grand espoir sur les derniers mois et j'ai envie de garder en éveil la part d'optimisme qui me fait me répondre présent à chaque réunion, audition, groupe de travail portant la marque du volontarisme.

Alors avant d'entrevoir la suite et au moment d'aborder le point 2 de l'ordre du jour, je souhaite que nous nous rappelions deux éléments de contexte :

1) La baisse étagée de la subvention pour charge de service public pour 2025 et 2026 nous a collectivement mobilisés autour de la question de la continuité du réseau et de l'agence. J'entends souvent dans la politique française qu'agir en responsabilité budgétaire c'est soutenir des propositions et s'assurer de leur financement. En l'espèce, et plus je m'attèle à l'étude de la situation financière de l'agence, la réduction de la subvention ne s'est pas faite en proportion avec un plan d'économie et de redressement qui soit réaliste. **Sur ce point j'en appelle aux parlementaires qui travaillent (encore) sur le budget 2026 et sur la question de l'EFE en particulier de tout faire pour revenir à des contours raisonnables.**

2) Les constats sur lesquels les échanges de ces derniers mois sont pour l'immense majorité ceux dressés il y a 10 ans. Et je comprends des réflexions interministérielles que le premier mouvement budgétaire envisagé était de « refaire comme 2018 ». Alors les propositions qui seront portées à l'ordre du jour d'un tout prochain conseil tiendront du patch budgétaire faisant appel à l'argent des autres. Sans surprise, elles vont mobiliser les familles CONTRE. Il nous faut pourtant une méthode et un cadre quant aux réflexions sur le fonds. C'est une exigence de nos membres qui sont lassés de gesticuler et réclament à raison de savoir où diriger leurs pas au-delà de l'année scolaire à venir.